



F. S. U.

Déclaration de la FSU Meuse pour le CTSD Meuse du 4 Avril 2018

Monsieur l'Inspecteur d'académie, la FSU dénonce le manque de considération de l'institution pour les représentants des personnels au CTSD de la Meuse. Comment peut-on travailler sérieusement dans un groupe de travail quand les deux seuls documents fournis sont les créations et suppressions de poste dans le département ? Il en aurait été de même pour le CTSD lui-même si la FSU et d'autres organisations syndicales n'avaient pas vivement demandé les documents concernant les compléments de service, les postes partagés et les BMP. A ce sujet, souhaite-t-on réellement un dialogue social fructueux quand les documents à étudier sont reçus le lundi 26 mars à 15h15 pour un CTSD le lendemain à 9h ?

Au niveau national, l'Etat semble vouloir revenir sur un certain nombre d'acquis sociaux et s'est renié sur les accords PPCR. Il songerait même à remettre en cause le statut des fonctionnaires. En est-il de même du paritarisme ? En tout cas, la FSU a des craintes au sujet de la pérennisation des CTSD second degré en Meuse.

Quoi qu'il en soit les documents qui nous ont été transmis laissent apparaître une légère baisse du nombre de compléments de service ainsi que du nombre d'heures de BMP. Ceci est somme toute logique vu la baisse de la dotation départementale pour les collèges meusiens, cette dernière ayant pour effet de supprimer des postes et de priver le département de personnels attachés à la réussite des élèves meusiens. Un plan social est une fois de plus en cours dans le second degré alors même que l'on pourrait créer des postes de titulaires vu la pérennité de certains BMP d'une année sur l'autre. Quel est la priorité de l'institution ? Le bon fonctionnement du service public d'éducation ou la baisse du budget du ministère de l'Education Nationale ?

Concernant le réseau des collèges, les dernières annonces de Mme la Préfète induisent un certain nombre de questions, notamment pour le site de Varennes-en-Argonne. Où en est-on ? Quelles conséquences sur le fonctionnement du collège d'Argonne ?

Merci de votre attention